

Herbicide de postlevée contre les principales mauvaises herbes du gazon

- Efficacité rapide et sûre contre toutes les principales mauvaises herbes
- Se répand dans toute la plante jusqu'aux racines
- Utilisable durant toute la période de végétation

Teneur 29,1 % MCPA (340 g/l), 2,56 % Dicamba, (30 g/l)

Formulation SL Concentré soluble dans l'eau

Efficacité Erpax Duo contient deux substances actives qui appartiennent au mécanisme d'action du groupe O. Les principes actifs sont absorbés principalement par les feuilles et seulement dans une faible mesure par les racines des mauvaises herbes. Ils sont ensuite répartis dans toute la plante et développent leur effet systémique. Cette particularité permet d'utiliser le produit non seulement contre des dicotylédones faciles à combattre, mais aussi contre des mauvaises herbes plus tenaces. L'effet se manifeste par l'arrêt de la croissance, une ramification marquée et la détérioration des mauvaises herbes. Un climat chaud et favorable à la croissance accélère le processus de décomposition des mauvaises herbes. Avant que l'herbicide ne fasse effet, les plantes doivent avoir plusieurs jours de croissance active. Le produit est très bien toléré par le gazon. Le produit est très bien toléré par le gazon.

Emploi **Gazon d'ornement et terrains de sport:** pulvérisation avec 4 l/ha (40 ml dans 10 l d'eau pour 100 m²) ou en arrosage avec embout et 40 ml dans 100 l d'eau pour 100 m² contre les dicotylédones. Effet partiel: bugle rampante, lierre terrestre, véronique à feuilles de serpolet, véronique petit-chêne, fausse germandrée et véroniques annuelles. Le traitement avec Erpax Duo doit être effectué 3 à 4 jours après la tonte, sur le gazon en pleine croissance, par une température supérieure à 8 °C. Il ne doit pas pleuvoir pendant au moins 2 heures après l'application. Procéder à la tonte suivante après 4 jours. Ne pas traiter par plein soleil, forte chaleur ou après une longue période pluvieuse. Ne pas utiliser l'année du semis. 2 traitements par parcelle et par année au maximum.

Prairies et pâturages: contre les rumex. Application: Traitement plant par plant avec pulvérisateur à dos avec une concentration de 0,5–1 % ou traitement plant par plant; appareil de traitement (pinceau) avec une concentration de 10–30 %. Délai d'attente: 3 semaines. Pâturages ou fourrage (fourrage vert ou conservé) au plus tôt 3 semaines après traitement. Exception: pour les animaux qui ne produisent pas de lait, le délai d'attente est de 2 semaines.

Erpax® Duo

À observer	<p>Protection de l'utilisateur: Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection. En plus pour gazon et terrains de sport: Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.</p> <p>Utiliser avec précaution à proximité de plantes d'ornement et de culture à larges feuilles; d'une manière générale, il faut éviter tout contact du produit avec les plantes que l'on ne veut pas traiter. Ne pas employer s'il y a un risque de dérive sur des plantes voisines. Les plantes poussant dans le voisinage ne soit pas être touchées directement ou indirectement par l'herbicide, sinon elles risquent de subir des dégâts.</p> <p>Dès l'application terminée, nettoyer entièrement le pulvérisateur (filtre et tuyaux) en ajoutant de la soude ou un détergent dégraissant et rincer abondamment à l'eau. Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.</p>
Préparation de la Bouille	Remplir la moitié du réservoir d'eau, ajouter la quantité de produit nécessaire, mettre le brasseur en marche et compléter avec de l'eau.
Miscibilité	Erpax Duo est miscible avec les produits énumérés dans le guide Maag Profi.
Spectre d'efficacité	<p>Bonne à très bonne efficacité: moutarde des champs, amarante, mercuriale, rumex, galinsoga, laiteron, chénopodes, renoncule, ravenelle, tabourets, capsella bursa-pastoris, cirse, persicaires, séneçon, arroche, myosotis, mouron (stellaire), plantains, vesce, liseron, trèfle blanc.</p> <p>Effet partiel: bugle rampante, lierre terrestre, véronique à feuilles de serpolet, véronique petit-chêne, fausse germandrée et véroniques annuelles.</p> <p>Aucun effet: graminées et mousse.</p>
Propriétés	Observer strictement les mises en garde de l'emballage.
Emballages	3 l, 4x 3 l
Marque	® = Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta
Version	69789/1220